

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.221

Salle de spectacles
"La Nef" :
modifications et
créations de tarifs
pour 2012/2013

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2012**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Redwan LOUHMAADI, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2012**DELIBERATION
N° 2012.10.221**EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELSRapporteur : **Monsieur BRONCY****SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : MODIFICATIONS ET CREATIONS DE TARIFS POUR
2012/2013**

Conformément à l'article R 2221-72 du Code général des collectivités territoriales et conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de la régie de la salle de spectacles « La Nef », le conseil communautaire fixe les taux des tarifs applicables aux usagers.

Par délibérations n° 94 du 7 juin 2012 et n° 161 du 5 juillet 2012, le GrandAngoulême a approuvé la grille tarifaire pour la saison 2012/2013.

Afin de répondre aux différentes activités culturelles et artistiques, il convient de créer et de modifier certains tarifs présentés dans le tableau ci-dessous :

PRESTATIONS	Prix de vente client TTC	Taux TVA	Prix HT
Créations			
Changement d'abonnement en cours d'année Plein Tarif	5 €	19,60%	4,18 €
Changement d'abonnement en cours d'année Tarif Réduit	2 €	19,60%	1,67 €
Modifications			
Insertion programme	220 €	19,60%	183,95 €
Super Abonné Trimestre	210€ (70 € X 3)	2,10%	68,56 €

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 25 septembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 2 octobre 2012,

Sous réserve de l'avis du conseil d'exploitation de la régie de la salle de spectacles « La Nef »,

Je vous propose :

D'APPROUVER les modifications et les créations de tarifs pour la saison 2012/2013 de la salle de spectacles « La Nef ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 octobre 2012	<u>Affiché le :</u> 24 octobre 2012